

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° II-361

présenté par

M. Azerot, M. Chassaigne, M. Nilor et M. Serville

ARTICLE 57**Mission « Outre-mer »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La suppression de l'aide à la rénovation des hôtels situés dans les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, apparaît comme un mauvais signal adressé aux professionnels du secteur, pour faire face à la crise que ceux-ci traversent.

En effet, en très forte expansion entre 1985 et 2000 (passage de 200 000 à plus de 500 000 touristes par an), le secteur du tourisme et de l'hôtellerie en Martinique connaît une crise depuis le début du XXIème siècle : diminution de 10 % du nombre de touristes de séjours en dix ans et, plus grave encore, le nombre de nuitées de l'hôtellerie traditionnelle a baissé de 30 % entre 2007 et 2011, contraignant 5 hôtel 3* et 4* a fermé.

Ce constat, loin d'être fatalité, témoigne toutefois de l'importante crise structurelle que traverse le secteur. En effet, les structures hôtelières aujourd'hui globalement obsolètes, le manque de dynamisme et de diversité de l'offre touristique, ne permettent plus de concurrencer suffisamment l'attractivité tarifaire des concurrents caribéens en raison de coûts salariaux nettement moins élevés (8.9 €/h en Martinique contre 0.5 €/h en République Dominicaine et 0.2 €/h à Sainte-Lucie).

Or, sans une intervention urgente en terme de rénovation et de restructuration du secteur par les pouvoirs publics, le secteur risque de s'enfoncer encore davantage dans un cercle vicieux : la diminution de la fréquentation entraînant une diminution du chiffre d'affaires, puis celle du résultat.

Dès lors, les dettes augmentant et la trésorerie s'effondrant, les entreprises se retrouvent dans l'incapacité d'investir dans la rénovation.

Toutefois, la Martinique est dotée de réels atouts insuffisamment exploités : un patrimoine naturel, historique et culturel à valoriser, ou encore des infrastructures modernes sous-utilisées.

Le tourisme constituant un véritable levier de croissance économique pour la Martinique qui peut entraîner d'autres secteurs (agriculture, l'artisanat, le commerce, BTP), notamment en augmentant la demande globale, les Assises Nationales du Tourisme ont mis en avant pour l'Outre-mer des orientations pour soutenir le secteur en structurant la filière autour d'une stratégie globale claire.

Ainsi, il s'agit notamment de créer un POSEI Tourisme permettant de rassembler les acteurs de la filière autour d'un projet commun haut de gamme pour le territoire, permettant de se distinguer de ses concurrents par la qualité de notre prestation, de soutenir l'investissement dans la rénovation des structures touristiques martiniquaises par un soutien aux entreprises (apurement des dettes fiscales et sociales, création d'une foncière tourisme, renforcement des fonds propres) et de soutenir la compétitivité du secteur touristique martiniquais (visibilité numérique, formations, déserte aérienne notamment).

La rénovation des hôtels est un préalable à l'élaboration de toute stratégie cohérente.